RÉAMÉNAGEMENT DES HORAIRES DE SORTIE

Les élèves des lycées de Kouba menacent de reprendre la grève

Les lycéens de la capitale menacent de reprendre les actions de protestation dès aujourd'hui si leurs revendications ne sont pas prises en considération par la tutelle. Ils réclament notamment l'annulation de l'heure de sortie fixée à 17 heure 30 et la diminution du volume horaire des cours.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les élèves du lycée Hamia de Kouba ne décolèrent pas depuis quelques jours. A la sortie des classes hier à midi, le sujet de la grève était sur toutes les lèvres.

Le mot d'ordre est cependant donné au niveau des quatre lycées de ce quartier de la capitale.

Il s'agit pour les lycéens de ne pas assister aux cours dans le cas où l'horaire de sortie 17 heures 30 minutes, ne serait pas changé.

C'est aujourd'hui donc que les lycéens comptent protester encore contre les mesures découlant de l'instauration du week-end semi-universel et jugées astreignantes.

Ils avaient déjà boycotté les cours mardi et mercredi derniers.

A la sortie du lycée Hamia, les élèves se sont regroupés.

Nombre d'entre eux abordent le sujet de la grève et enjoignent à leurs camarades de rester mobilisés coûte que coûte.

«Nous devons rester solidaires, nous attendrons cet après-midi pour connaître la réponse de l'administration concernant la sortie à 17 heures 30 minutes. Dans le cas où cet horaire est maintenu, demain nous devrons tous boycotter les cours», explique le jeune K. M. à ses camarades.

Il est rejoint par d'autres élèves qui confirment le mot d'ordre. «Il n'est plus question que l'on se laisse faire.

De toutes les manières, nous ne tiendrons pas toute l'année à ce rythme et avec le volume horaire que les responsables nous imposent !» s'exclame K. M. qui rappelle, appuyé par ses camarades, qu'en hiver à 17 heures 30 minutes il fait déjà presque nuit.

«Nous ne serons certainement pas en sécurité, surtout pour les filles.

Et ce, sans parler des élèves qui habitent loin du lycée et qui ne pourront arriver chez eux qu'aux environs de 19 heures et même plus tard en raison des embouteillages de fin de journée», soulignent les lycéens présents devant le lycée Hamia. «Ceci sans compter le volume horaire que l'on nous impose et que nous devrons gérer tout au long de l'année.» Au niveau de la capitale, le volume horaire de 36 heures de cours est jugé trop élevé. Les lycéens s'interrogent aussi sur la nouvelle disposition édictée par le ministère de l'Education et qui laisse le choix aux chefs d'établissement d'organiser les horaires selon les spécificités des établissements. Quelques semaines seulement après la rentrée scolaire, les lycées d'Alger sont sujets à des remous qui perturbent les élèves et augurent d'une année mouvementée.

A Kouba, notamment, les lycéens sont décidés à rester mobilisés...

F.-Z. B.

Photo : Samir Sid

Un volume horaire jugé contraignant par les lycéens.

ÉDUCATION

La colère prend de l'ampleur dans les lycées de Tizi-Ouzou

Ils se l'étaient promis, jeudi à l'issue de leur première manifestation, alors ils l'ont fait, hier lorsque durant près de trois heures, ils n'ont pas cessé d'arpenter les boulevards et les rues de Tizi-ville.

Les lycéens auxquels se sont joints les collégiens de Tizi-Ouzou ont donc décidé de ressortir pour donner plus d'ampleur à leur mouvement de contestation. S'ils étaient, jeudi dernier, 2 000 lors de ce qui s'apparentait, en fin de compte, à un «coup d'essai», hier en revanche, ils furent beaucoup plus nombreux à se donner rendez-vous sur la route du Polyvalent, entre le siège de la Direction de l'éducation et le lycée Amirouche. Des centaines de lycéens à déferler de partout pour donner des proportions à un mouvement tel qu'il doit inciter à réfléchir les responsables de l'éducation, d'autant plus que des parents d'élèves, aussi désorientés de toute évidence, n'ont pas manqué à l'occasion de donner leur «bénédiction» comme on pouvait en juger par leurs commentaires au passage de l'impressionnante procession, discrètement encadrée par des policiers en civil. «Nos revendications vous les aurez sur un document qui sera établi et signé par les délégués des établissements impliqués dans le mouvement», promettait un lycéen à ceux qui voulaient comprendre leurs motivations. Le même lycéen a également laissé entendre qu'il n'est pas exclu, si leurs doléances ne sont pas satisfaites, de «faire durer le mouvement autant qu'il le faudra puisque dans d'autres wilayas, c'est le même mécontentement qui secoue les lycées et même les établissements des autres paliers». Hier donc, les lycéens de Tizi-Ouzou ont investi les rues de la ville pour exiger le réaménagement de l'emploi du temps «dément» auquel ils sont soumis et, aussi, que le ministère se penche sur le programme, notamment des terminales. Par ailleurs, des lycéens font état de la naissance ces tout prochains jours d'une coordination englobant plusieurs lycées de Tizi-Ouzou et d'Alger pour réfléchir «au plus vite» sur la nature que prendra la contestation.

A. M.

EL HADI KHALDI À CONSTANTINE :

«Les cours d'histoire sont désormais obligatoires dans la formation professionnelle»

L'ouverture solennelle de l'année scolaire pour la formation et l'apprentissage professionnels s'est tenue hier à Constantine en présence du ministre chargé du secteur, M. El Hadi Khaldi.

Beaucoup de nouveautés pour cette rentrée, avec d'abord l'introduction de l'histoire comme matière obligatoire dans toutes les filières et à travers tous les niveaux de formation.

«C'est devenu obligatoire en vertu du dernier amendement de la Constitution», annoncera le ministre.

Il précisera, par ailleurs, que son département a décidé, sur consultation de son homologue de l'Education nationale, de faire décaler la rentrée d'un mois par rapport à la rentrée scolaire.

Ceci pour permettre aux élèves orientés vers la vie professionnelle après l'étude des recours en septembre, d'aller vers la formation de leur choix.

M. Khaldi s'est targué par la suite d'avoir à son actif 1135 établissements fonctionnels pour cette année, soit, dira-t-il, un peu plus que le nombre des centres de formation professionnelle du Maroc, de la Tunisie, de la Libye et de la Mauritanie réunis. 77 établissements ont été réceptionnés cette année et le ministère de tutelle espère réceptionner 300 autres vers la fin du premier semestre 2010. Les retards accusés dans la livraison de ces 300 centres (des opérations de construction, d'extension et de réhabilitation inscrites dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009), sont dus, rappellera-t-il, à l'insuffisance des capacités nationales de réalisation mais également au déficit en assiettes foncières constructibles. La réception cette année de ces 77 établissements rendra, cependant, les capacités d'accueil à près de 350 000 places pédagogiques.

«On ne peut savoir combien seront-elles les places occupées réellement avant un mois mais, nous sommes bien à l'aise et nos établissements fonctionneront selon un système de vacation unique», rassurera-t-il. Et d'ajouter : «De nouvelles sessions de formation seront ouvertes et même les diplômés en chômage, que ce soit les artisans ou les universitaires, et les travailleurs licenciés peuvent suivre des formations intensives, qualifiantes dans leurs domaines de spécialité. La décision a été prise à l'issue de la séance consacrée durant le Ramadan dernier par le président de la République au secteur.

L'objectif visé par cette décision consiste à canaliser la main-d'œuvre qualifiée et l'orienter vers d'autres créneaux porteurs. A titre d'exemple, si le marché de l'emploi n'offre pas de perspectives pour un électricien automobile, il peut se convertir au bout d'un stage intensif dans l'électricité du bâtiment».

Le département d'El Hadi Khaldi a également prévu, cette année, l'ouverture de sections spéciales pour les enfants n'ayant jamais fréquenté l'école, qui subiront une formation à la fois d'alphabétisation et de qualification professionnelle dans près de 80 spécialités. «Une formation destinée surtout aux victimes de la tragédie nationale», conclura-t-il.

S'agissant du déficit en encadrement qui s'élève à 11 000 postes, le ministre a indiqué que son département a bénéficié d'un programme d'urgence de 7 000 postes budgétaires inscrit dans la loi de finances complémentaire 2009. «Les négociations avec la direction générale de la Fonction publique avancent, et le secteur se dotera, en 2010, de 4 000 postes supplémentaires», avancera-t-il.

Dans ce sens, il a confié que «la rémunération des maîtres artisans dans les filières pourvoyeuses de formation pour des secteurs comme l'agriculture, les travaux publics, le bâtiment et l'hydraulique — des secteurs priorisés dans le programme du président (400 DA/heure) —, devra être revue à la hausse pour atteindre les 1 000 DA/heure».

Les stagiaires, eux, bénéficieront désormais d'une bourse équivalente à celle des étudiants universitaires, soit 4 050 DA par trimestre, en plus d'une bourse de 2 000 DA dite d'équipement (achat de trousseaux et autres outils). «L'achat des équipements de sécurité (combinaisons, chaussures…) est inscrit sur le budget du centre de formation et les directeurs sont tenus de se soumettre à cette obligation, sous peine de sanctions», promettra-t-il. Sur un autre plan, deux instances consultatives — fraîchement installées en application de la loi d'orientation sur le secteur de la formation professionnelle, à savoir le Conseil national de partenariat et l'Observatoire national de la formation professionnelle —, synchroniseront désormais le travail avec les différents partenaires du monde économique (organisations patronales et SGP de l'Etat) et autres employeurs parmi les administrations (ministères…).

Le ministère, qui s'attelle actuellement à réviser la nomenclature des offres de formation proposées par le secteur, organisera du 15 décembre 2009 au 15 janvier 2010 les deuxièmes assises nationales sur la formation professionnelle.

Ces assises seront placées, annoncera le ministre, sous le signe «Bilan et perspectives» et leurs recommandations serviront de plate-forme aux actions futures dans le cadre du quinquennat 2009-2014. Enfin, il convient de signaler que la cérémonie d'ouverture de l'année, tenue dans la commune de Didouche-Mourad, a été ponctuée par un cours d'histoire sur les évènements du 17 Octobre 1961.

L. H.